

Préambule

Louvre Banque Privée est la banque privée du groupe La Banque Postale. Louvre Banque Privée est un établissement de crédit, prestataire de services d'investissement qui développe une activité de gestion de portefeuilles agréée pour la gestion sous mandat. Louvre Banque Privée a, de manière générale, une politique de rémunération prudente, cohérente avec son activité et son engagement de Banque Positive et socialement responsable.

Le présent document expose l'intégration des risques de durabilité dans la politique de rémunération. Il contribue à répondre aux exigences réglementaires telles qu'exposées à l'article 5 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après le « Règlement SFDR » pour *Sustainable Finance Disclosure Regulation*).

Le Règlement SFDR établit des règles harmonisées pour les acteurs des marchés financiers et les conseillers financiers relatives à la transparence en ce qui concerne l'intégration des risques en matière de durabilité^[1] et la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité dans leurs processus ainsi que la fourniture d'informations en matière de durabilité en ce qui concerne les produits financiers^[2]. En outre, le Règlement SFDR prévoit l'obligation pour les acteurs des marchés financiers et les

[1] Événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement

[2] Article 1 du Règlement SFDR

[3] Article 12 du Règlement SFDR

conseillers financiers de publier des politiques écrites sur l'intégration des risques en matière de durabilité et de garantir la transparence de cette intégration.

En matière de rémunération, l'objectif est de :

- ◆ Parvenir à davantage de transparence, en termes qualitatifs ou quantitatifs, en ce qui concerne les politiques de rémunération

- ◆ Promouvoir une gestion des risques saine et effective en ce qui concerne les risques en matière de durabilité

- ◆ S'assurer que la structure de la rémunération n'encourage pas la prise de risques excessive en matière de durabilité, et que celle-ci soit liée à la performance ajustée aux risques.

Toute révision ou modification des informations concernant la prise en compte des risques de durabilité dans la Politique sera justifiée par Louvre Banque Privée, qui s'engage à tenir à jour les informations publiées sur son site internet. En cas de modification, Louvre Banque Privée publiera une explication claire de cette modification sur le même site internet^[3].

Intégration des risques de durabilité à la Politique de rémunération

L'alignement des rémunérations des collaborateurs avec les enjeux de Louvre Banque Privée en termes de durabilité s'opère à plusieurs niveaux :

1 - Dans la détermination de la rémunération variable du Directoire et du Comex

- ◆ Les objectifs des membres du Directoire : ils ont des objectifs qui leur sont fixés collectivement par le Conseil de Surveillance de Louvre Banque Privée. Ces objectifs comprennent un équilibre entre objectifs financiers et non financiers. Ces éléments sont le reflet du plan Stratégique de La Banque Postale articulé autour de la transition juste. Parmi ces objectifs non-financiers, des objectifs RSE sont fixés ainsi qu'un objectif relatif à la satisfaction client.

- ◆ Les objectifs des membres du Comex : la rémunération variable du Comex de Louvre Banque Privée comprend une part individuelle et une part collective. La part collective est modulée en fonction de la performance de Louvre Banque Privée, correspondant aux objectifs de résultats de Louvre Banque Privée et d'objectifs extra-financiers. Parmi ceux-ci figurent des objectifs relatifs au suivi de formation sur les sujets du développement durable ou un objectif traduisant l'enjeu extra-financier le plus prégnant pour le périmètre considéré.

2 - Dans les objectifs de l'ensemble des collaborateurs

L'ensemble des collaborateurs de Louvre Banque Privée doivent avoir l'un de ces deux objectifs :

◆ Objectifs liés à la satisfaction Client : par exemple « Contribuer à l'amélioration de la satisfaction client avec la mise en œuvre d'un dispositif de pilotage de son activité orienté client, via l'intégration de la satisfaction client (mesures de satisfaction, mesures de qualité servie orientée client, analyse régulière des irritants clients et des plans d'actions) dans l'ensemble des rituels managériaux (codir, réunions d'équipe, séminaires...) et des projets (identification et suivi des gains clients en cohérence avec les promesses de la banque) ».

◆ Objectifs liés à l'Engagement Citoyen : par exemple « Participer à la transformation du modèle bancaire en développant la culture de l'impact (intégration de la mesure de l'impact dans les processus de décision business, intégration à la gouvernance et au modèle de management), une offre innovante sur la transition juste et en adoptant les meilleurs standards du secteur de la banque et assurance (via nos politiques d'investissement, plaidoyer vis-à-vis des régulateurs et de la place, engagement des collaborateurs) ».

3 - Dans la rémunération variable des gérants de portefeuilles

Conformément à l'article L. 533-22-2 I du Code Monétaire et Financier et au guide de rémunération émis par l'Autorité des Marchés Financiers en août 2013, les gérants de portefeuilles en gestion sous mandat bénéficient d'une rémunération variable conditionnée par rapport à certains objectifs visant à sécuriser les pratiques d'investissement. La réalisation des missions qualitatives

et extra-financières occupent une place importante (30 à 40 % du calcul de la rémunération) pour développer un travail collégial avec un même esprit de gestion et une stratégie d'investissement ciblée. Celle-ci s'appuie sur la prise en compte de critères du risque de durabilité dans la sélection des titres vifs et des OPC (organismes de placement collectif).

4 - Dans la rémunération variable collective (accord d'intéressement groupe)

Le mécanisme de calcul de l'intéressement du Groupe intègre pour 25% du total un critère correspondant au positionnement de la moyenne pondérée des notations de la Banque Postale dans les classements des agences de notation sur les piliers environnementaux, sociétaux et de gouvernance.

Par ailleurs depuis 2019, Louvre Banque Privée a noué un partenariat avec l'Institut de l'Économie Positive pour évaluer sa position et sa stratégie en matière de Responsabilité Sociale.

Chaque année, une note est établie à partir de 5 dimensions et 35 indicateurs dont l'un est directement lié à l'environnement et permet de vérifier les risques en matière de durabilité. Les données relatives aux investissements ESG (prenant en compte des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance) y occupent une place importante. Chaque année, cette note est publiée en interne et en externe. La politique de rémunération de Louvre Banque Privée est un élément de cet indicateur.

